

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 5-92-1904 promulguant dans la colonie le décret du 11 novembre 1903, relatif à l'exécution de la loi des Finances du 30 mars 1902.

n° 5-92-1904

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
25 janvier 1904

Numéro JO  
n° 92 du 01/07/1904

Date du numéro  
1 juillet 1904

### VISAS

Le Gouverneur p. i. de la Côte Française des Somalis et Dépendances.

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable au Protectorat par décret du 18 juin 1884.

**Vu** le décret du 11 novembre 1903, relatif à l'exécution de l'art. 80 de la loi des finances du 30 mars 1902.

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1

Est promulgué dans le Protectorat, pour y être exécuté suivant sa forme et teneur le décret du 11 novembre 1903.

#### Art. 2

Le présent arrêté et communiqué partout où besoin sera.

A. BOUHOURE.